

9

S.A. A.L.V.A.
ASSISTANCE LOCATION VENTE AUTOCARS

Société Anonyme au Capital de 250 000 F

**Siège Social :
Bresmes le Serrain
37360 SEMBLANCAY**

988392

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE	
982379	02 JUIL. 98
TOURS - 37 - 01	

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LES APPORTS EFFECTUES A LA S.A. A.L.V.A.

Alain COULON
16 place Jean Jaurès
37000 TOURS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire aux Apports qui m'a été confiée par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de TOURS en date du 19 juin 1998, je vous présente mon rapport sur la vérification et l'appréciation des apports effectués à la Société A.L.V.A. ASSISTANCE LOCATION VENTES AUTOCARS S.A.

I. EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE

PERSONNES ET ENTREPRISES CONCERNEES

Société bénéficiaire de l'apport

La Société A.L.V.A. ASSISTANCE LOCATION VENTE AUTOCARS est une Société Anonyme au capital de 250 000 F. Son siège social est situé à SEMBLANCAY (37360) Bresmes le Serrain.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce de TOURS sous le numéro B 418 951 885.

Cette Société a pour objet le négoce, la réparation, la location de tous véhicules neufs ou d'occasion.

Entreprise apporteuse

Monsieur Gérard GODEFROY exploite un fonds de commerce d'achat, vente et location de véhicules industriels à SEMBLANCAY (37360) Bresmes le Serrain.

Il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TOURS sous le numéro A 326 559 879 depuis le 13 juin 1983, son activité ayant débuté le 2 février 1983.

BUT DE L'OPERATION, PROPRIETE, JOUISSANCE

Dans le cadre de l'opération envisagée, il est prévu l'apport du fonds de commerce exploité par Monsieur Gérard GODEFROY à la S.A. A.L.V.A.

Sous réserve de l'approbation de cet apport par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la S.A. A.L.V.A., il est prévu que cette Société aura la jouissance du fonds à compter du 1^{er} avril 1998.

Ainsi toutes les opérations effectuées, dans le cadre de l'exploitation de ce fonds, depuis le 1^{er} avril 1998 seraient, sur le plan comptable et fiscal, réputées avoir été accomplies par la Société bénéficiaire de l'apport.



II. DESCRIPTION, EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS

A. Description des apports

Les apports correspondent aux éléments d'actif et de passif du fonds de commerce exploité par Monsieur Gérard GODEFROY.

Ils sont détaillées en annexe de ce rapport et se résument ainsi :

ACTIF APPORTE	2 468 329 F
PASSIF PRIS EN CHARGES	1 865 011 F
ACTIF NET APPORTE	<u>603 318 F</u>

B. Evaluation des apports

L'ensemble des éléments d'actif apporté et de passif pris en charges correspondent aux valeurs comptables des comptes de l'entreprise de Monsieur Gérard GODEFROY arrêté au 31 mars 1998, sauf la clientèle et l'achalandage estimés à 135 000 F.

Ce montant correspond à environ la moyenne du résultat des deux exercices comptables et à environ 7 % du Chiffre d'Affaires Hors Taxes du dernier exercice comptable.

C. Rémunération des apports

L'apport effectué par Monsieur GODEFROY, dont la valeur nette est de 603 318 F sera rémunéré par :

- L'attribution à l'apporteur de 6 000 actions de 100 F soit 600 000 F
- La création d'un compte courant pour 3 318 F

Le montant du capital de la Société A.L.V.A. sera donc augmenté de 600 000 F.

III. VERIFICATIONS EFFECTUEES

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires, selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- vérifier la réalité des actifs apportés,
- contrôler la valeur attribuée aux apports.

J'ai ainsi pu :

- contrôler l'existence des biens apportés,
- rapprocher les valeurs retenues, pour les éléments en stock, des facturations ultérieures,
- prendre contact avec l'expert comptable ayant arrêté les comptes afin d'obtenir les renseignements nécessaires.



IV. CONCLUSION

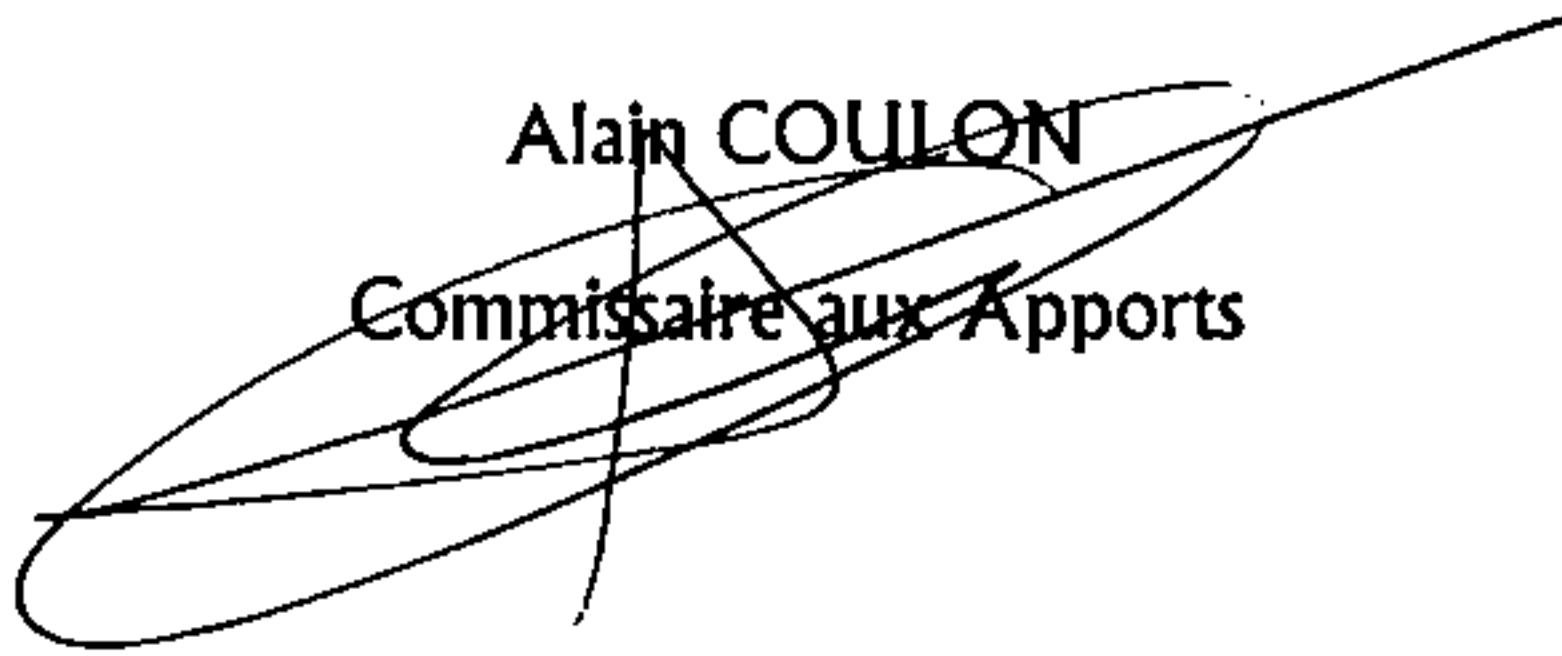
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des apports décrits ci-dessus dont le montant total s'élève à 603 318 Francs dont 600 000 Francs correspondant à une augmentation de capital.

La valeur globale des apports correspondant au moins à la valeur nominale des actions à émettre.

Fait à TOURS, le 26 juin 1998

Alain COULON

Commissaire aux Apports



ANNEXE

ACTIF APPORTE

Clientèle et achalandage	135 000
Matériel de Transport	747
Matériel de Bureau	633
Marchandises en stock	1 143 388
Créances clients	36 180
Autres Créances	202 841
Disponibilités	946 065
Charges constatées d'avance	3 475
TOTAL ACTIF APPORTE	<u>2 468 329</u>

PASSIF PRIS EN CHARGES

Dettes Fournisseurs	1 767 611
Dettes Fiscales et Sociales	97 400
TOTAL PASSIF PRIS EN CHARGES	<u>1 865 011</u>

ACTIF NET APPORTE	<u><u>603 318</u></u>
-------------------	-----------------------

Alain COULON
16, Place Jean-Jaurès
37000 TOURS